

## COMMUNIQUE OFFICIEL

La Cour d'Appel de Toulouse confirmera-t-elle vendredi 9 mars 2012 le verdict rendu en première instance par le tribunal des Prud'hommes ?

SFR, machine à cash de Vivendi et Téléperformance, leader de la sous-traitance seront-ils condamnés en appel ? Ce serait une première en France. C'est en tout cas une affaire bien embarrassante pour les deux groupes, dans un contexte économique particulièrement sensible.

Mais une issue favorable aux ex-SFR permettrait, d'une part à des centaines de femmes et d'hommes, fragilisés voire détruits par cette expérience de retrouver un peu de leur dignité, d'autre part de poser les bases d'une jurisprudence visant à mieux protéger les salariés en France.